



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



PERSPECTIVE SYNDICALE SUR LES ODD

#HLPF2019



Photo: Eskinder Debebe / UN Photo

LES SYNDICATS PARTICIPENT-ILS AUX DISCUSSIONS ?

Les ODD ont été introduits dans le Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en RCA (RCPCA) pour la période 2017-2021, bien que le gouvernement centrafricain ne l'ait fait que rétrospectivement en février 2019. Par ailleurs, un mécanisme de coordination nationale pour le suivi de la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 a été mis en place en 2018.

Le ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale supervise la mise en œuvre des ODD. Toutefois, dans la mesure où le Programme à l'horizon 2030 recoupe de multiples domaines politiques, presque tous les ministères interviennent dans sa mise en œuvre. Les activités concernant les ODD sont structurées en quatre groupes : personne (ODD 1 à 6), prospérité (ODD 7 à 11), planète (ODD 12 à 15) et paix (ODD 16).

La planification de la mise en œuvre des ODD est décidée unilatéralement par le gouvernement. Si la société civile est occasionnellement invitée à des séances d'information et de consultation pour apporter sa contribution à ces efforts, la manière dont les organisations invitées sont choisies est opaque.

À l'heure actuelle, il y a un déficit de dialogue social en République Centrafricaine. Le secrétariat de l'OIT a bien organisé un atelier et formulé une recommandation visant à l'établissement d'un tel dialogue en 2016, ces actions n'ont pas été suivies d'effet par le gouvernement.

Les syndicats signalent que les ressources allouées par le gouvernement centrafricain à la mise en œuvre des ODD sont insuffisantes.

TRANSPARENCE



Accès irrégulier à des informations limitées

CONSULTATION



Séances d'information mais pas de consultation

DIALOGUE SOCIAL



Pas de participation des partenaires sociaux à la demande du gouvernement national sur la définition et la mise en œuvre d'un plan national sur les ODD



LE TRAVAIL (DÉCENT) AVANCE-T-IL ?

Compte tenu de sa situation de pays ayant l'indice de développement humain le plus bas du monde (IDH de 0,367 en 2018, 188e place), des défis énormes empêchent la République centrafricaine d'atteindre les ODD.

En 2018, 75% de la population vivaient dans la pauvreté, la situation étant particulièrement dramatique dans les zones rurales, ce qui indique que **l'objectif 1.1 (éradiquer l'extrême pauvreté pour tous)** était extrêmement loin d'être atteint. La République centrafricaine se classe cinquième dans la liste des pays produisant le moins de richesse dans le monde, avec un PIB de 440 USD par personne et par an.

Les dépenses consacrées à la protection sociale, hors soins de santé, par le gouvernement centrafricain représentaient 6,9% des dépenses publiques en 2010. Or, l'OIT a estimé que 1% seulement des enfants de République centrafricaine étaient couverts par des services sociaux en 2017, ce qui suggère que la réalisation de **l'objectif 1.3 (mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale adaptés au contexte national)** est largement hors d'atteinte.

Bien que les données exactes sur l'emploi des femmes ne soient pas disponibles, près d'un tiers des femmes de RCA occupent un emploi rémunéré, essentiellement dans l'agriculture et le commerce. Dans le même temps, elles sont censées assumer une grande partie du travail non rémunéré et reproductif, comme aller chercher de l'eau au puits pendant la saison sèche. Il est donc nécessaire de réaliser des progrès significatifs pour atteindre **l'objectif 5.4 (faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser)**. Pour ce qui est de **l'objectif 5.5 (garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique)**, entre 2010 et 2017, seuls 13,2% des femmes de plus de 25 ans ont terminé leurs études secondaires; la situation est particulièrement préoccupante dans les zones rurales, où 80% des femmes de 15 à 49 ans n'ont jamais eu accès à l'éducation.

Il existe de sérieuses raisons de craindre que la RCA n'atteigne pas les objectifs fixés par **l'ODD 8 (promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous)**, étant donné qu'en dépit de l'adoption d'une nouvelle politique nationale de l'emploi en 2017, le gouvernement n'a pas débloqué les ressources budgétaires nécessaires

à sa mise en œuvre. Les résultats relatifs à **l'objectif 8.3 (favoriser les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimuler la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et faciliter leur intégration dans le secteur formel)** sont préoccupants, étant donné que seulement 63,6% de la population sont considérés comme employés et 19% comme sous-employés, tandis que le taux de chômage est de 6%. De plus, l'emploi indépendant représentait 74% de la population active et le travail familial 16%, tandis que 62,7% de toutes les personnes au travail étaient considérées comme vulnérables en 2017. La réalisation de **l'objectif 8.5 (plein-emploi productif et travail décent pour tous)** est encore loin d'être atteinte, avec un sous-emploi des jeunes qui demeure problématique, puisque 23% des jeunes femmes et 21% des jeunes hommes sont sous-employés. Ces difficultés sont plus marquées dans les zones rurales ou périurbaines pauvres. Des cas d'esclavage moderne continuent de toucher des peuples indigènes et autochtones, 2,23% de la population travaillant dans des conditions d'esclavage selon les estimations, ce qui met en danger la réalisation de **l'objectif 8.7 (éliminer les pires formes de travail des enfants)**. La constatation de 12 violations des droits du travail en 2016, dont des restrictions à la liberté syndicale et au droit de grève, montre que la réalisation de **l'objectif 8.8 (défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs)** requiert des efforts supplémentaires. Le taux d'affiliation syndicale est tombé à 28% dans le secteur privé et à 32% dans le secteur public à la suite des crises politico-militaires récurrentes qui ont fait fuir les entreprises.

Des progrès restent à faire pour que la RCA atteigne **l'objectif 10.4 (adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité)**, car en 2008, la part des personnes dont le salaire figure parmi les 10% des revenus les plus élevés représentait 46,2% du PIB, tandis que les personnes gagnant les 20% des revenus les moins élevés représentaient 3,3% du PIB.

Les syndicats subissent des attaques menées par des groupes armés que le gouvernement est incapable d'empêcher, ce qui constitue un non-respect de **l'objectif 16.10 (garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux)**.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ? RECETTE SYNDICALE POUR NE LAISSER PERSONNE POUR COMPTE

La Confédération syndicale des travailleurs de Centrafrique (CSTC) appelle le gouvernement centrafricain à :

- Associer les trois syndicats les plus représentatifs (USTC, CSTC et CNTC) aux consultations sur la planification et la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030;
- Mettre en place un organe représentatif pour suivre les progrès dans la réalisation des ODD et l'impact des politiques connexes;
- Renforcer la collecte et la gestion des données afin de favoriser des prises de décisions efficaces et éclairées.



Cette publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de RSCD/CSI et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.